

Compte-Rendu du CSE Hydro Sud-Ouest du 17 décembre 2024

Communication du Président

Monsieur le Président annonce que l'Unité a présenté une offre d'exploitation de l'aménagement du Moulin de Foix (appartenant à la Mairie).

La fin d'année est propice aux bilans et notamment ceux des CAP de l'Unité :

- Avec 6 accidents LTIR en 2024 (essentiellement du plain-pied) l'objectif de 2 accidents n'est pas respecté.
- Le TDG ne sera pas non plus tenu (avaries sur Hospitalet).
- Chantiers : les délais ont été tenus sur les chantiers CAP, mais sur les travaux supplémentaires (CF du Lac d'Oô) il y a des dépenses supplémentaires à intégrer.
- RH : effectif= 567 (hors CET) agents au 31/12/24. L'objectif 2025= 570 (dont 21 embauches pour équilibrer les départs prévus) essentiellement sur le GEH Aude-Ariège et le GMH.

Communication du RS CGT

Nous avons relaté les derniers échanges avec Mme Battistel qui poursuit les travaux de la mission parlementaire sur les barrages. Mme la Députée a indiqué réfléchir à un point de sortie qui pourrait emporter des caractéristiques de plusieurs scénarii. La mission devrait rendre ses conclusions vers la fin de l'hiver.

Nous avons rappelé que, conformément à notre position, prise par une résolution au CSE de juin, en l'absence de CPS, le CSE reprenait les prérogatives de la Commission. Or, aucun sujet de CPS n'a été reversé au CSE.

Note de fonctionnement du GEH Tarn-Agout sur les caméras

Cette présentation fait suite aux demandes de la CGT lors du CSE de septembre de créer une note de fonctionnement.

En effet, depuis mai 2018, la Loi sur la RGPD dispense l'Entreprise d'informer la CNIL de l'installation de caméra, si celle-ci met en œuvre une procédure permettant de respecter la RGPD, et notamment par la mise en place d'un registre des activités de traitement. A date, l'accès à ce registre n'est pas connu des élus, ni des salariés. La CGT demande cet accès pour les RP ainsi qu'aux salariés de l'Unité.

Le document est donc incomplet.

Enfin, la CGT demande que toutes les déclarations soient présentées en CSE, avant d'émettre un avis (conformément à la Loi).

Projet de transformation des Etats-Majors du GMH et des GEH Aude-Ariège et Adour et Gaves

Faute de rencontres en bilatérales en amont de la présentation de ce dossier malgré les affirmations des 3 Directeurs de sous/Unités, la CGT ne s'est pas exprimée sur ce sujet.

Dans le respect des prérogatives des élus du personnel, le Président acte le principe de tenir des bilatérales au mois de janvier 2025 avec toutes les OS et les différents Directeurs, avant que ce dossier ne soit représenté en CSE pour information, puis pour avis.

Expérimentation Centre Appui à Distance / GU du Pouget – Pour avis

Nous avons réaffirmé nos inquiétudes sur beaucoup de points du projet, et sur ses finalités, notamment sur l'avenir de l'astreinte. Ce projet ne paraît pas avoir une ligne de conduite claire, le catalogue de services proposé est beaucoup trop important pour que l'on puisse en tirer du concret. Même si nous ne sommes pas opposés par principe au projet, le faible retour d'expérience manque trop de maturité pour savoir si l'outil sera utile ou non pour l'exploitant. Enfin, nous sommes surpris des montants investis, le coût de la création du CAS (500 k€ tout de même) est élevé alors que les équipes sont en manque de moyens sur les besoins en maintenance ou le manque d'effectif (-4 emplois à l'organigramme du GU du Pouget, site expérimental).

Nous avons également exprimé des doutes sur le lien avec le CREEX existant et aujourd'hui pérenne. Nous pensons que le lien CREEX – CAS sera une source de complexification majeure.

Enfin, nous nous interrogeons sur la capacité réelle du CAS (nombre de GU raccordés), sans parler de l'incongruité de gérer des services d'exploitation Aveyronnais, depuis Limoges, par du personnel, certes qualifié, mais avec une méconnaissance totale de l'aménagement.

La CGT s'est positionnée CONTRE cette expérimentation.

Présentation de la démarche attractivité à EDF Hydro SO

A l'issue de la présentation du document, la CGT a été ravie d'apprendre la politique et les ambitions de l'Unité pour les apprentis.

Pour la Direction, M. le DRH a indiqué que s'il y avait eu une CPS elle aurait donné ces éléments aux Représentants du Personnel, validant la totalité de nos affirmations. Il s'agit donc d'une position volontaire et assumée de ne pas se conformer au Code du Travail, doublée d'un chantage puéril.

Devant cette provocation notre délégation a quitté la séance, qui se passait pourtant plutôt bien jusque-là.

A ce jour, notre Unité n'a pas de CPS, ni de CSSCT, depuis la démission de son Secrétaire il y a quelques jours.

La délégation CGT vous souhaite les meilleures fêtes loin de ces petits tracassés.



CSE – 23 janvier (on verra) / CSSCT / CPS

Toulouse, le 19 décembre 2024